



COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

No 17-2020 - Séance du 30 juin 2020 - Ecrite

Préavis n° 03/2018 - Demande d'un crédit d'étude pour la planification directrice du site stratégique de La Veyre et le plan d'affectation « A La Veyre-Derrey »

Monsieur le vice-président,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

Dans sa séance du 7 mai 2018, le conseil communal acceptait une demande de crédit d'étude pour la planification directrice du site stratégique de La Veyre et le plan d'affectation « A La Veyre-Derrey ». Par sa communication n° 23-2019, la municipalité vous informait de la nécessité d'un complément d'étude de CHF 41'000.- TTC, subventionné par la Canton à hauteur de 50%.

Le Plan d'affectation a pu être transmis fin 2019 au Canton pour l'examen préalable dont le résultat, positif, nous a été transmis le 6 mai 2020. Celui-ci est assorti de quelques demandes d'ajustements et de précisions avant l'enquête publique nécessitant un nouveau complément de CHF 55'000.- TTC qui se compose des éléments suivants :

Prestataires	Prestations	Montants
Groupement des mandataires B+C, projet routier BAMO	coordination avec les propriétaires et l'OFROU, séance COPIL, essais d'infiltration compléments suite à l'examen préalable, dossier d'enquête précédente offre du BAMO terminée à fin 2019, offre réunissant les travaux pour 2020, y compris traitement des oppositions	10'000.- 10'000.- 35'000.-
Total		55'000.-
Participation cantonale (LADE)	Honoraires du groupement de mandataires	- 5'000.-

La municipalité s'est fixé pour objectif une mise à l'enquête accompagnée d'une présentation publique du PA « A La Veyre-Derrey » d'ici la fin de cette année, permettant un dépôt du préavis au conseil communal au courant de l'année prochaine.

Nous vous remercions, Monsieur le vice-président, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers, de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic
A. Bovay

La secrétaire
J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 29 juin 2020

M. A. Bovay, syndic, M. D. Epp, municipal délégué

Copie au bureau du conseil communal